

Groupe de travail « Aide au pilotage »

Relevé de conclusions de la séance du 8 mars 2017

Présents : Sophie Potel-Legrand, Monique Bonneau, Laurence Robin, Julien Taffonneau, Anne Le Seach, David Clément, Marie-Christine Kerhuel

Excusées : Muriel Meyer, Laure Engeldinger

Rédactrice : Caroline Sananès

Ordre du jour : Début du travail sur l'état des lieux de la fonction Aide au pilotage

Après finalisation du travail sur les principes structurants, le groupe a entamé un état des lieux de la fonction Aide au pilotage.

L'état des effectifs actuels fait mention de la présence de 9 personnes physiques et d'1 personne dédiée à l'audit interne au sein de la DEAP (direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage) de l'UPMC ; et de 6 personnes physiques et d'une personne dédiée à l'équipe projet Nouvelle Université à la DAP (direction de l'aide au pilotage) de Paris-Sorbonne.

1. Administration de données et des référentiels : une gestion différenciée

L'état des lieux de la sous-fonction « Administration de données/référentiels » a permis de mettre en évidence :

- Une vision commune des deux directions
- Une gestion différenciée : la sous fonction « administration de données et référentiels » ne relève pas des missions de la DAP (mais fait intervenir la direction des systèmes d'information-DSI en lien avec les directions fonctionnelles à Paris-Sorbonne) à la différence de la DEAP

Au sein de Sorbonne Université, est souhaité par le GT :

- Le maintien de la tenue des référentiels dans les missions de la fonction d'aide au pilotage pour garantir la cohérence (comme c'est actuellement le cas à la DEAP de l'UPMC)
- Une gestion des activités relatives à l'administration de données associant les directions concernées et la fonction d'aide au pilotage

2. Autoévaluation des établissements : une démarche spécifique

L'étude de la sous-fonction « Autoévaluation / Evaluation des contrats / Analyse statistique / Réponse aux enquêtes révèle des spécificités au sein des deux directions :

- **Gestion des enquêtes** partagé à Paris-Sorbonne par les directions fonctionnelles et la DAP. Cette dernière prend en charge l'enquête liée au patrimoine, une partie du DPG (document prévisionnel de gestion) sur la masse salariale, le PAPET (projet annuel de performances de l'établissement) et le RAPET (rapport annuel de performances de l'établissement)
- **Gestion de l'enquête Recherche** dans son intégralité par la DEAP à l'UPMC, après échanges sur la méthode avec la direction du budget et des finances (DBF) et la direction de la

recherche ; portée par la DAP et renseignée en coordination avec les directions concernées à Paris-Sorbonne

- **Gestion de l'enquête SISE** (système d'information sur le suivi des étudiants) par la DEAP pour l'UPMC et par la direction Formation et Scolarité à Paris-Sorbonne
- **Le suivi de la masse salariale** est réalisé à la DAP de Paris-Sorbonne ; à l'UPMC, la DRH assure le suivi de la masse salariale dans son intégralité. La DAP porte également les dialogues de gestion avec les UFR avec comme objectif d'identifier le besoin en investissement / fonctionnement et en masse salariale (heures complémentaires) des UFR (ce qui n'est pas le cas à l'UPMC)
- **Bilan social** réalisé par la DRH à Paris-Sorbonne et par la DEAP à l'UPMC

Sur ces deux derniers points, le GT s'interroge sur le positionnement de la fonction d'aide au pilotage par rapport à la DRH au sein de la Nouvelle Université.

La DEAP et la DAP, ont la possibilité de faire évoluer et d'évaluer les indicateurs du contrat d'établissement (indicateurs ministériels).

- **Des outils spécifiques** (SAS) et (Sphinx) à l'UPMC

Le GT estime préférable d'associer la fonction d'aide au pilotage à la construction des COM (contrats d'objectifs et de moyens). Le GT souhaiterait avoir connaissance des visions partagées par les différents groupes de travail sur le sujet des COM.

Malgré ces spécificités, les deux directions admettent des éléments communs :

- La direction de l'aide au pilotage est à l'interface des rapports de la Cour des comptes, de l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche), de l'IGF (Inspection générale des finances) et du HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)
- Les deux directions de l'aide au pilotage réalisent les enquêtes de classement et utilisent des outils et logiciels communs (BusinessObjects-BO, Excel)

Point d'approfondissement

- *Qui aura la responsabilité de l'élaboration et de l'organisation des COM ? Qui à ce jour réfléchit sur les processus du COM ?*

Prochaine étape

Une prochaine réunion du GT est prévue le 21 mars. Elle donnera lieu à la finalisation de l'état des lieux de la fonction aide au pilotage. Pour faciliter le travail, une réflexion sera menée en amont et hors réunion de part et d'autre des deux établissements pour les sous-fonctions « contrôle de gestion », « contrôle interne » et « audit interne ».